



COUP DE POUSSE 2025

**Accompagnement de projets éducatifs :
J'agis pour les Monts de demain !**

Contact du Coup de pousse au Parc

A tout moment vous pouvez contacter le chargé de mission référent de ce Coup de pousse. Il vous informera lors d'un premier échange et vous accompagnera dans la conduite de votre projet :

Arnaud BERAT
Education au territoire & pilotage de démarches participatives
Téléphone : 04.75 36 38 60 – 06 19 21 66 62
Courriel : aberat@parc-monts-ardeche
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
Domaine de Rochemure
50 allée Marie Sauzet
07380 JAUJAC

Ce coup de pousse bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes.

CAHIER DES CHARGES

Contexte

Le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur 247 400 ha entre Ardèche et Haute-Loire. Classé à l'UNESCO au titre du label mondial Géoparc avec plus de 60 sites géologiques ouvert à tous, c'est un territoire rural à l'extraordinaire diversité paysagère, agricole et patrimoniale qui témoigne d'une alliance de longue date entre les êtres humains et la Nature. Articulées autour de missions thématiques, les actions du Parc veillent à préserver cet équilibre fragile tout en accompagnant le développement du territoire et en pensant les transformations de demain à l'aune de la transition écologique, énergétique, sociale, ...

Le projet d'éducation au territoire du Parc a pour objectif d'accompagner les jeunes dans le cadre scolaire et extra-scolaire à prendre conscience du territoire sur lequel ils vivent et dont ils sont acteurs, et à mieux comprendre les grands enjeux écologiques et sociétaux qui s'y jouent. L'urgence écologique et climatique a été inscrite en 2019 dans la loi française. La crise sanitaire et sociale mondiale due à la COVID 19 a exacerbé la conscience de l'équilibre fragile qui régit nos relations aux autres espèces vivantes et à notre planète pour que celle-ci reste viable. Si ces transformations nécessitent un engagement fort à des échelles territoriales supérieures, chacun peut néanmoins agir localement pour penser et construire le monde de demain. Alors, à vos imaginaires !

Dans cette logique, il s'agit durant l'année scolaire 2025/2026 d'accompagner les projets éducatifs dans les Monts d'Ardèche dans une logique de transition.

Objet :

Le présent *Coup de pouce* « **Accompagnement de projets éducatifs : J'agis pour les Monts de demain !** » est un outil de soutien et d'accompagnement pour les établissements accueillant des enfants des Monts d'Ardèche afin de les aider à la mise en œuvre de projets d'éducation au territoire et d'actions concrètes en faveur des Monts d'Ardèche.

POUR QUI ?

Pour tous les enfants des Monts d'Ardèche **de la maternelle au lycée, ainsi que les Relais Petite Enfance.**

Les projets éducatifs doivent être conduits par un :

- > Enseignant d'un établissement scolaire public ou privé.
- > Animateur d'un centre de loisirs ou d'un centre de vacances.
- > Éducateur dans une structure d'accueil spécialisé.
- > Responsable de l'organisation du temps périscolaire.

POUR QUOI FAIRE ?

- > Découvrir son lieu de vie et encourager la découverte du « dehors » sur le territoire des Monts d'Ardèche pour mieux le préserver,
- > Mettre en œuvre une action éducative concrète,
- > Aborder les enjeux des thématiques développées par le Parc dans ses actions sur le territoire,

- > Croiser les regards par l'intervention d'acteurs extérieurs et la compréhension des enjeux de la transition
- > Découvrir des sites emblématiques du territoire du Parc en lien avec la thématique abordée

PASSER A L'ACTION, UNE PRIORITE : Parce que les enfants peuvent **contribuer à l'avenir des Monts de demain**, le Parc naturel régional accompagnera spécifiquement **les projets qui comporteront la mise en œuvre d'une action concrète en faveur d'une des 6 thématiques ci-dessous** (Ex : créer un espace de Nature à proximité de l'établissement, organiser un goûter uniquement avec des produits locaux et de saison, réaliser un sentier de découverte, monter une pièce de théâtre présentée au public, ...).

LES THEMATIQUES ET LEURS ENJEUX EN MATIERE DE TRANSITION

- 1/ L'agriculture et l'alimentation
- 2/ La biodiversité de proximité et des espaces naturels
- 3/ La valorisation des richesses du Géoparc Mondial UNESCO
- 4/ Le patrimoine industriel, d'hier à aujourd'hui
- 5/ La sobriété énergétique et le ciel étoilé
- 6/ Nature et art autour du Partage des eaux

Ces 6 thématiques sont une préoccupation du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche depuis plusieurs années. Pour vous aider à ancrer au mieux votre projet sur le Parc, chacune d'entre elles est **présentée avec ses enjeux en matière de transition sur le territoire des Monts d'Ardèche**. Elles peuvent être abordées individuellement ou en doublon. Elles peuvent également être en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptées par les Nations Unies : [ICI](#)

1/ L'agriculture et l'alimentation :

Pour une alimentation saine et durable et pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche accompagne le développement d'une agriculture de territoire : diversifiée, respectueuse de l'environnement, dont les productions s'appuient sur les ressources et les patrimoines locaux. Elle répond aux besoins des citoyens et des consommateurs.

Les projets accompagnés viseront à sensibiliser aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sur les Monts d'Ardèche. Des ressources utilisées (terres, eau, pentes, châtaignes, milieux pastoraux), aux adaptations nécessaires à entrevoir pour produire demain (face aux dérèglements climatiques, ou à la raréfaction du foncier), les projets accompagnés permettront de découvrir, de la "fourche à la fourchette", les richesses du métier d'agriculteur.

Les enjeux de transition dans les Monts d'Ardèche :

- Justice agro-alimentaire (accès digne à une alimentation choisie et de bonne qualité, juste rémunération des agriculteurs, initiatives inspirées de la sécurité sociale de l'alimentation)
- Changement de pratiques agricoles (écologisation de l'agriculture)
- Foncier, installation et transmission (préservation du foncier agricole, ...)
- Adaptation des châtaigneraies au changement climatique

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°2 « Faim zéro » ; n°3 « Bonne santé et bien-être » ; n°6 « Eau propre et assainissement » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°14 « Vie aquatique » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

2/ La biodiversité de proximité et des espaces naturels

Pour préserver l'ensemble du vivant et des écosystèmes

La préservation de la biodiversité est une priorité du Parc qui se mobilise pour connaître, préserver et valoriser la faune, la flore et les espaces naturels. En 2022, la thématique « Biodiversité » des Coups de pousse éducatifs se décline en deux volets pouvant être choisis séparément ou de manière complémentaire :

1. La biodiversité des grands milieux naturels (ENS et site Nura 2000) : dans ces cœurs de nature, les forêts anciennes, les tourbières, les rivières... vivent des espèces rares et menacées. Le Parc propose aux enfants de découvrir ces « biotrésors » et les actions permettant de les protéger.
2. La biodiversité de proximité : nos villages, nos hameaux, nos jardins... abritent des espèces autrefois communes qui sont aujourd'hui menacées, comme les moineaux, les hirondelles, les abeilles, les papillons... Le Parc propose de sensibiliser les enfants à cet enjeu et de leur permettre de réaliser des actions simples pour aider ces espèces.

Les enjeux de transition dans les Monts d'Ardèche :

- La biodiversité familière/du quotidien à l'épreuve du dérèglement climatique : protéger la nature « ordinaire » dans un contexte d'effondrement de la biodiversité mondiale, accueillir la biodiversité, aménager son jardin, son école, la rue de son village...
- Faire évoluer nos pratiques pour celles favorisant la biodiversité (réduire la consommation de produits comprenant des emballages, favoriser l'utilisation au quotidien de produits réutilisables, favoriser l'achat de produits d'occasion, bannir les produits dont les processus de fabrication dégradent la biodiversité et qui nécessitent la mobilisation de ressources naturelles en grande quantité, etc.)
- Participer à des suivis de la biodiversité « Observatoire de la biodiversité » pour améliorer les connaissances et évaluer les effets du changement climatique sur les espèces (suivis des oiseaux des jardins, suivi de la migration des oiseaux, etc.)
- L'eau et les milieux aquatiques face au changement climatique : préserver la ressource par des économies d'eau (écogestes à la maison, à l'école, dans le jardin...), protéger les milieux aquatiques (limiter son impact au bord de l'eau, restaurer / créer des milieux aquatiques...)

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°6 « Eau propre et assainissement » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°14 « Vie aquatique » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

3/ La valorisation des richesses du Géoparc Mondial UNESCO

Pour reconnecter ce patrimoine géologique aux autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel.

Sur le territoire du Parc, rien ne manque pour une approche complète de la géologie. Toutes les ères y sont représentées depuis plus de 550 millions d'années. Cette géologie est le socle même de notre territoire, qui comme un livre ouvert, raconte son histoire et ses liens aux paysages, à l'architecture, l'agriculture, ...

L'objectif de ce thème est de découvrir les trésors enfouis depuis très longtemps comme par exemple, ces grands animaux qui habitaient notre territoire avant nous que l'on appelle les dinosaures.

Les enjeux de transition dans les Monts d'Ardèche :

- Protéger les sites géologiques les plus fragiles
- Encourager la découverte et la fréquentation des sites géologiques de manière responsable et par tous
- Soutenir les filières qui utilisent les matières premières locales (exemple : céramistes « Made in Monts d'Ardèche »)
- Rendre accessible les paysages des Monts d'Ardèche et leur histoire à tous et pas uniquement à ceux qui ont un bagage scientifique
- Aider de nouveaux territoires souhaitant valoriser leur histoire et leur richesse géologique

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°7 « Energie propre et d'un coup abordable » ; n°9 « Industries, innovation et infrastructures » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

4/ Le patrimoine industriel, d'hier à aujourd'hui

Les Monts d'Ardèche sont riches d'une histoire rurale autant qu'industrielle. Les usines à la campagne qui ont poussé principalement au cours du 19ème siècle ont trouvé ici la force motrice des rivières, des ressources à exploiter (pierres, minerais, eaux minérales) et une main d'œuvre abondante et docile. Les plus de 700 héritages industriels inventoriés en 2020 (moulinages, filatures de soie, mégisseries/taneries, fours à chaux, carrières de pierres, mines, ...) restent pourtant souvent discrets dans le paysage et dans les représentations qu'ont les habitants de ce territoire.

Ces sites bâtis, machines, archives, mémoires et savoir-faire sont autant de révélateurs qui peuvent permettre aux enfants d'aujourd'hui de se reconnaître dans cet héritage industriel qui convoque d'autres nombreux sujets : le travail des enfants et des femmes, la mondialisation de l'économie, le rapport au temps, l'innovation technologique, les enjeux environnementaux, l'eau, ...

Les jeunes seront invités à découvrir près de chez eux cet héritage industriel fragile, à se l'approprier en contribuant à son inventaire et enfin à l'interroger dans ses prolongements contemporains multiples.

Retrouver les ressources : [ICI](#)

Les enjeux de transition dans les Monts d'Ardèche :

- Réhabilitation du patrimoine bâti : éco-rénovation, protection des espèces protégées (chiroptères par exemple)
- Responsabilité sociétale des entreprises industrielles (social / environnement / économie)
- L'eau (énergie hydraulique et élément dans la fabrication)

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°8 : Travail décent et croissance économique ; n°9 « Industrie, innovation et infrastructure » ; n°11 : Villes et communautés durables ; n°12 : Consommation et production responsables ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

5/ La sobriété énergétique et le ciel étoilé

La sobriété énergétique désigne la réduction volontaire et organisée des consommations d'énergie. Au-delà de cette baisse, elle agit sur les usages et implique un changement comportemental, individuel ou collectif. Elle a pour objectif de réduire la demande donc la pression sur les ressources énergétiques. Il est possible de réaliser des économies d'énergie dans de nombreux domaines, juste en changeant nos modes de faire, d'habiter, de se nourrir, etc.

La réduction de l'éclairage artificiel est un moyen de réduire la consommation électrique puisque nous diminuons le nombre de points lumineux et cela permet aussi de préserver une ressource naturelle de qualité dans les Monts d'Ardèche : la nuit et ses étoiles !

Pour cela, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'est engagé dans la labellisation Réserve Internationale de Ciel Etoilé, un label international qui permet de limiter les éclairages artificiels, de préserver le ciel nocturne et son environnement et de valoriser aux yeux de tous notre ciel étoilé d'exception.

Les enjeux de transition dans les Monts d'Ardèche :

- Diminution du nombre de points lumineux (public et privé)
- Si éclairage nécessaire : adaptation du type d'éclairage, de température de lumière, etc.
- Préservation de la biodiversité

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°8 : Travail décent et croissance économique ; n°9 « Industrie, innovation et infrastructure » ; n°11 : Villes et communautés durables ; n°12 : Consommation et production responsables ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

6/ Nature et art autour du Partage des eaux

Le Parc des Monts d'Ardèche a invité des artistes contemporains à imaginer des œuvres à « ciel ouvert » sur la montagne ardéchoise afin de nous inviter à changer le regard que nous portons sur les patrimoines et le paysage et d'interroger le territoire sur lequel nous vivons. Huit œuvres monumentales et six dispositifs de Mires paysagères jalonnent ainsi un parcours artistique qui se déroule le long de la ligne de partage des eaux Atlantique/Méditerranée.

La découverte de ces œuvres (1 ou 2 sur une sortie à la journée, en car et/ou en randonnée) se fait de manière sensible et interdisciplinaire, en relation étroite avec celle des sites (géologiques, agricoles, thermaux, monastiques, ...), des milieux naturels (tourbières, prairies, forêts, ...) et de la biodiversité qu'ils accueillent. Les arts visuels peuvent ainsi être associés à de nombreuses matières (histoire-géographie, SVT, éducation physique et sportive, français...). L'objectif est de découvrir et d'expérimenter la démarche des artistes qui sont intervenus dans le paysage en s'interrogeant sur leur impact sur la vie du site et de son écosystème.

Les enjeux de transition dans les Monts d'Ardèche :

- Favoriser la rencontre avec les artistes, les œuvres et les professionnels de la culture
- La création artistique face aux défis de la transition écologique, économique et sociale : arts et écologie, imaginaires et représentations ; actions et pratiques écoresponsables dans le champ de la création
- La question de l'eau et de son partage : usages locaux, enjeux globaux
- Le partage de l'espace naturel : impacts des activités culturelles, touristiques et des sports de pleine nature sur les espaces naturels
- La motivation sensible : associer forme sensible et discours scientifique pour exprimer ses émotions, susciter l'introspection, se reconnecter avec la Terre, nourrir le débat

Liens possibles à faire avec les ODD (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°5 « Egalité entre les sexes » ; n°9 « Innovations et infrastructures » ; n°13 « Lutte contre le changement climatique » ; n°15 « Protection de la faune et de la flore terrestres » ; n°17 « Partenariats pour les objectifs mondiaux »

Ce *Coup de pousse* propose un accompagnement méthodologique et financier pour imaginer et mettre en œuvre, avec la collectivité avec laquelle l'établissement éducatif est en relation (ex : école/commune, centre de loisirs intercommunal/communauté de communes, ...), un programme de rencontres en faveur de la biodiversité et du vivant.

Les bénéficiaires

Tous les établissements éducatifs du territoire et des villes-portes du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Les candidatures pouvant être retenues

Les candidatures susceptibles d'être retenus dans ce *Coup de pousse* doivent comprendre les dimensions suivantes :

- **La volonté de faire découvrir une des thématiques citées plus haut.**
- **La mise en œuvre d'une action concrète en sa faveur.**
- **L'inscription du projet éducatif dans la durée.** Il ne peut s'agir d'une journée ou d'un séjour ponctuel.
- **L'intervention de médiateurs** favorisant les regards croisés.
- La possibilité de **mobiliser les ressources éducatives du Parc pour enrichir le projet** (supports pédagogiques, expositions, ...).
- **La participation à l'une des séances de co-construction des projets** en présence d'agents thématiques du Parc et de médiateurs professionnels.

Les conditions d'intervention

Le Parc naturel régional accompagnera établissements éducatifs de son territoire.

1/ La durée de l'opération

Le déploiement doit s'inscrire dans la durée. Il s'étendra sur plusieurs mois et devra être terminée avant la fin de l'année scolaire 2025/2026.

2/ L'engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à mener intégralement le projet qui sera proposée et à mettre en œuvre l'action.

3/ L'aide du Parc :

- **Un accompagnement dans l'élaboration de votre projet pédagogique** et du dossier de demande de soutien. Pour cela, le Parc organisera des temps de co-construction sur son territoire pour aider les futurs porteurs de projet.
- **Une trame éducative** comprenant des interventions en classe **pour renforcer les connaissances des élèves** sur la thématique retenue, la définition et **la mise en œuvre d'une action concrète, une visite d'un site** pour aller voir plus loin.
- De **nombreuses ressources** sur le site Internet du Parc pour aider à enrichir les projets éducatifs.
- **Une aide financière de 80 % max du budget prévisionnel total pouvant aller jusqu'à 1000 € par projet retenu.**

La recherche de financements complémentaires est fortement encouragée pour assurer la part de co-financement nécessaire.

La communication de l'opération

La structure dont le projet est retenu s'engage à :

- Mentionner l'accompagnement technique et méthodologique du Parc,
- Utiliser obligatoirement le logo du Parc et celui de l'UNESCO sur tous les supports de communication du projet.
- Le Parc s'engage à valoriser l'avancée de chaque territoire accompagné sur ses différents supports de communication (Site Internet, réseaux sociaux, lettre électronique, journal, ...).

Les étapes à suivre

1/ Contactez le chargé de mission référent pour ce Coup de pousse. Il vous informera lors d'un premier échange et vous accompagnera dans les étapes à suivre.

2/ Les établissements éducatifs du territoire et des villes-portes devront déposer un dossier de candidature au *Coup de pousse* « **Accompagnement de projets éducatifs : J'agis pour les Monts de demain !** ».

Les candidatures seront soumises aux élus du Parc qui arbitreront en Commission éducation puis en Comité syndical en fonction de la qualité des projets présentés et des financements mobilisables par le Parc.

Calendrier prévisionnel

Lancement du Coup de pousse lors du Comité syndical : 13 février 2025

Date limite de réception des candidatures : 3 juin 2025.

Sélection des projets : Comité syndical du 26 juin 2025.

Notification aux établissements candidats : 30 juin 2025

Déploiement de l'accompagnement : de la rentrée de septembre 2025 à fin juin 2026.

Contact

Arnaud BERAT

Education au territoire & pilotage de démarches participatives

Téléphone : 04.75 36 38 60 – 06 19 21 66 62

Courriel : aberat@parc-monts-ardeche

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

50, allée Marie Sauzet

07380 JAUJAC